

28 et 29 septembre 2019 : prise d'habit et professions religieuses chez les frères de la FSSPX à Flavigny

Publié le 2 octobre 2019

4 minutes

Séminaire de Flavigny

Le 28 septembre, à Flavigny, au cours d'une messe pontificale, Mgr Bernard Fellay remit l'habit des frères de la Fraternité à deux postulants, un Italien et un Malgache. Il était entouré des abbés Christian Bouchacourt, second assistant de la Fraternité, Guillaume Gaud, directeur du Séminaire Saint-Curé-d'Ars, et des abbés Laurent Ramé, Michaël Demierre et Christian Thouvenot. Une délégation de séminaristes et de frères du Séminaire d'Ecône assura le bon déroulement de la messe pontificale.

28 septembre 2019 - Prise d'habit pour deux nouveaux frères

Dans son sermon, le prélat commença par expliquer le sens de l'habit religieux. Cet habit noir est d'abord le signe d'un renoncement, le renoncement à la vie du monde pour suivre les conseils évangéliques. Il est ensuite le signe d'une appartenance, l'appartenance à une famille religieuse, la Fraternité sacerdotale Saint-Pie X.

Cette société sacerdotale accueille des prêtres et son but est de faire rayonner le sacerdoce. Quelle y est donc la place des frères ? Confronté à un affadissement de l'idéal sacerdotal, Mgr Lefebvre voulut insuffler aux prêtres le véritable esprit du sacerdoce tel que Notre Seigneur l'a vécu. Or cet esprit est celui des conseils évangéliques de pauvreté, chasteté et obéissance, conseils que Notre Seigneur a lui-même pratiqués et que les frères s'engagent à pratiquer par les vœux.

Les frères doivent avoir cette soif de sauver les âmes qui dévorait l'âme du Souverain Prêtre, le conduisant à s'offrir en sacrifice sur la Croix pour notre salut. La messe, renouvellement du sacrifice du Calvaire, doit devenir toute leur vie ; ils pourront ainsi s'unir au Souverain Prêtre et partager le but de son existence : sauver les âmes et glorifier Dieu. Par leurs vœux de pauvreté, chasteté et obéissance, tout imprégnés de l'idéal sacerdotal du Sauveur, les frères occupent une place de choix dans la Fraternité sacerdotale Saint-Pie X. C'est au pied de la Croix qu'ils trouveront celle qui pourra leur obtenir la grâce de la fidélité : Notre-Dame avec son Cœur douloureux.







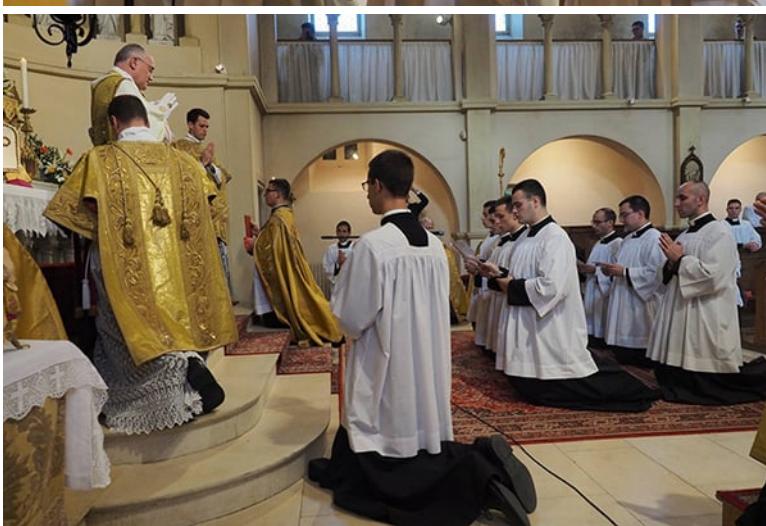


29 septembre 2019 – Premières professions et vœux perpétuels

Le lendemain 29 septembre, en la fête de saint Michel archange, Mgr Fellay, entouré des abbés Christian Bouchacourt, Guillaume Gaud, Bruno France, Louis-Edouard Meugniot et Nicolas Jaquemet, reçut la première profession de quatre novices, tous français, tandis que deux autres

frères renouvelaient leurs vœux.







Le vœu est un acte de la vertu de religion, expliqua le célébrant au cours du sermon. Par les trois vœux, c'est la personne tout entière du frère qui est consacrée à Dieu. Et pourquoi se consacrer à lui de cette manière ? Pour suivre l'appel de Notre Seigneur : « Si tu veux être parfait, va, vends ce que tu as, donne-le aux pauvres, et tu auras un trésor dans le ciel ; puis viens et suis-moi. » La pratique des vœux de pauvreté, chasteté et obéissance facilite la mortification des attaches désordonnées, pour que la charité puisse se développer sans obstacle. Aimer Dieu de plus en plus parfaitement, un peu plus chaque jour, voilà le but de la vie religieuse. Dans la Fraternité Saint-Pie X, les fonctions du prêtre et du frère sont distinctes, mais, nota le prédicateur, le plus digne devant Dieu est tout simplement le plus saint. Le devoir de tous les membres, prêtres et frères, est de croître dans l'amour de Dieu, car au Ciel une seule chose comptera : le degré d'amour de Dieu.

La Fraternité compte désormais près de 130 frères qui collaborent à l'apostolat des prêtres dans les séminaires, les prieurés et les écoles, partout dans le monde.

Sources : Flavigny /La Porte Latine du 2 octobre 2019